

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 14

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation :

Le 15 avril 2025

Séance du LUNDI 28 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le LUNDI VINGT-HUIT AVRIL à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jacques BERTOLINI, Maire,
PRÉSENTS : Mme Chantal SABATIER, M. Didier MASSOT Adjoints,
M. Christian BURDET, M. Benjamin ROCA, M. Antoine COLLOCA,
Mme Elodie LE CAER, M. Alain ACERBIS, M. Olivier SEBIRE.

Procurations : M. Michel VENDITTI à M. Antoine COLLOCA,
M. Maxime BEUGNON à Mme Elodie LE CAER.

Absentes : Mme Annick CONTY, Mme Héloïse MARBET, Mme Géraldine GHEUR.

Mme Chantal SABATIER a été nommée secrétaire de séance.

Après approbation du compte-rendu de la précédente séance, il est passé à l'ordre du jour.

**1 Délibération : PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE -
CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE**

M. le Maire informe le Conseil que la consultation concernant le marché à procédure adaptée de travaux « Construction d'une salle polyvalente » a été fructueuse, plusieurs sociétés ont ainsi fait une offre.

Le rapport d'analyse des offres par l'assistance à la maîtrise d'ouvrage a donné les résultats suivants :

Désignation	Entreprises	Montant HT
Lot 1 – Gros œuvre	RENOVAT	60 062,69 €
Lot 2 – Charpente/couverture	RENOVAT	11 244,58 €
Lot 3 – Enduit extérieur	ZEINY FACADES	3 000 €
Lot 4 – Menuiseries extérieures	MENUISERIES FERNANDEZ	14 566 €
Lot 5 – Plâtrerie/Isolation/Portes intérieures	ADAM BAT	12 662,49 €
Lot 6 – Carrelage/Faïence	TEDDY CARRELAGES	4 410,75 €
Lot 7 - Peinture	France DECOR	3 612,48 €

Lot 8 - Electricité	ELECTRICITE JP FAUCHE	6 756,41 €
Lot 9 - Chauffage	ELECTRICITE JP FAUCHE	1 901,27 €
Lot 10 - Plomberie	ELECTRICITE JP FAUCHE	5 123,13 €
TOTAL		123 339,80 €

M. le Maire confirme qu'il a donc décidé d'attribuer les lots du marché à procédure adaptée aux entreprises et montant HT comme décrit dans le tableau ci-dessus.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide cette décision et autorise M. le Maire à signer les pièces afférentes au marché pour chacun des lots et pour un montant total de 123 339,80 € HT.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025.

2 Délibération : PORTANT MODIFICATION DU PROJET « CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE » ET DU PLAN DE FINANCEMENT ASSOCIE

Vu la délibération en date du 21 octobre 2024 portant approbation du projet « construction d'une salle polyvalente » et du plan de financement associé,

Considérant qu'il y a lieu de modifier le plan de financement associé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet intitulé « Construction d'une salle polyvalente » pour un montant estimatif de 146 009,80 € HT sur l'exercice 2025,
- sollicite le concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien dans le cadre des fonds des concours 2024 et 2025,
- sollicite le concours du Département du Gard, par le biais du Contrat territorial d'équipement,
- sollicite le concours de l'Etat par le biais de la DETR,
- précise que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- définit le plan de financement suivant :
Montant global 146 009,80 € HT ou 175 211,76 € TTC
 - * 25 500 €, Fonds de concours, Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
 - * 20 000 €, DETR, Etat,
 - * 36 502,45 €, Département du Gard, Contrat territorial d'Equipement,
 - * 64 507,35 € (FCTVA récupéré en 2027 de 21 153 € estimé à déduire), part communale.
- autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'avancement du projet et des demandes de subventions.

Clôture de la séance à 21 heures 30

Questions diverses : pas de questions.

M. Jacques BERTOLINI	M. Michel VENDITTI PROCURATION	Mme Chantal SABATIER	M. Didier MASSOT	Mme Annick CONTY ABSENTE
M. Alain ACERBIS	M. Benjamin ROCA	Mme Héloïse MARBET ABSENTE	M. Christian BURDET	M. Antoine COLLOCA
M. Maxime BEUGNON PROCURATION	M. Olivier SEBIRE	Mme Géraldine GHEUR ABSENTE	Mme Élodie LE CAER	